Préparer des actes juridiques en RH

Objectif

Cette action de formation permet de

- d'acquérir, d'actualiser ou d'approfondir les compétences essentielles dans la mise en œuvre des règles et procédures juridiques (contrats, propriété intellectuelle) et commerciales

Compétences ou/et métiers visés

- Gestion administrative des ressources humaines en intégrant les actualisations liées à l'évolution du cadre règlementaire
- Assurer le suivi des contrats de l'embauche au départ du salarié dans le respect du cadre légal
- Maîtriser les procédures administratives liées au suivi des conflits individuels et collectifs du travail
- Réaliser des déclarations règlementaires
- Renseigner le personnel sur la législation sociale et les spécificités de l'entreprise
- Suivre le traitement des mesures disciplinaires
- Contrôler l'application des obligations légales et réglementaires

Durée

- 45h30
- Calendrier établi de septembre 2022 à juin 2023

Contact administratif
Dorothée Alexis - dorothee.alexis@univ-littoral.fr
03.28.23.70.80

Responsable de la formation
Sabrina Semache - sabrina.semache@univ-littoral.fr

Chargée de formation
Alexandra Cimolin - alexandra.cimolin@univ-littoral.fr

Lieu de la formation
IUT du littoral côte d'opale
avenue René Descartes
62219 Longuenesse
https://fcu.univ-littoral.fr

ulco Université Littoral Côte d'Opale

fcu La formation continue à l'université
UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

Public concerné
Demandeurs d'emploi
Autre public sur demande

Pré-requis
BAC+2 ou expérience dans le domaine administratif et/ou des ressources humaines

Modalités pédagogiques
Formation en présentiel

Moyens Pédagogiques
Apports théoriques et pratiques

Modalités de validation
Attestation de fin de formation

Candidature/Modalités et délais d'accès
Mail à alexandra.cimolin@univ-littoral.fr

Accessibilité aux personnes handicapées
https://www.univ-littoral.fr/campus/handicapulco/

Tarifs
Pour les résidents des Hauts-de-France, prise en charge par le conseil régional pour les personnes en recherche active d'emploi, les salariés à temps partiel (- de 24h/semaine), les sportifs de haut niveau, les salariés en contrat aidé.

Mise à jour
le 06/01/23

Programme

Droit du travail

Le CDI
- Conditions de validité
- Période d'essai
- Clauses spécifiques

Le CDD
- Conditions de validité
- Cas de recours au CDD
- Période d'essai

Le licenciement
- Les différents types de licenciement
- Les contestations devant le conseil de prud'hommes

Cas pratiques
- Le licenciement pour faute grave
- Analyse d'un contrat de travail
- Rédaction des documents relatifs aux entretiens préalables avant sanction

Droit de la protection sociale

Introduction sur le fonctionnement de la justice

L'assurance contre l'accident du travail et la maladie professionnelle
- Définition de l'accident du travail
- L'accident de trajet
- La maladie professionnelle
- Les prestations

La prévention des risques dans l'entreprise et les obligations de l'employeur

Le risque santé
- Assurance maladie
- Assurance maternité
- Assurance invalidité
- Assurance décès